

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu extrait du Procès-verbal de la réunion du vendredi 7 juillet 2017 à 19 heures 00. Grande salle du conseil

Conseillers en exercice :	13
Présents :	8
Absents excusés	5
Votants :	13
Convocation du 30 juin 2017.	

Etaient présents au lieu habituel des séances du conseil municipal et sous la présidence de M. RICHARD Jean Claude, Maire : M. Gilles BOUTEILLER, Colette FRAIOLI, Jean-Paul BERTRAND, Nathalie BROCHARD, Michel GACHIGNARD, Michel JACQUET, Jacques MORIN,

Excusés : Olivier BOUCHAND, Céline GARNIER, Christian FRANCOIS, Ignace FLEURET, Philippe PRUNIER

Secrétaire : Colette FRAIOLI

- Aucune remarque sur le dernier compte rendu, il est validé à l'unanimité.
- Tirage au sort des jurés d'assise année 2018 en présence des maires de Liez, le Mazeau, St-Sigismond et Bouillé-Courdault.

ORDRE DU JOUR

- 1- RYTHMES SCOLAIRES – RENTREE 2017 – 2018.**
- 2- POLICE MUNICIPALE : SIGNATURE DE LA CONVENTION DE LA MISE A DISPOSITION D'UN GARDIEN BRIGADIER AVEC LA COMMUNE DE BENET.**
- 3- PERSONNEL : MISSION HYGIENE ET SECURITE – NOMINATION DES ASSISTANTS DE PREVENTION.**
- 4- FINANCES : DECISION MODIFICATIVE NO1 – ECRITURE D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS.**
- 5- RAPPORT D'ACTIVITE DE LA CCVSA – APPROBATION DU DOCUMENT**
- 6- TARIFS COMMUNAUX**
- 7- DELIBERATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

1- RYTHMES SCOLAIRES – RENTREE 2017 -2018

M. le Maire rappelle aux élus qu'il a été décidé d'arrêter les activités périscolaires à la rentrée de 2017, une demande de dérogation pour commencer l'année scolaire le même jour que la rentrée nationale a été adressée par écrit à M. le Recteur, avec 2 propositions d'emploi du temps : semaine en 4,5 jours et 4 jours.

Lors du conseil d'école extraordinaire réuni le lundi 26 juin et en attente de la parution du décret, a été voté le retour de la semaine à 4 jours.

Le décret n° 2017-1108 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques est publié le 27 juin.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, se prononce favorablement au retour de la semaine scolaire à 4 jours dès la rentrée de 2017.

2- POLICE MUNICIPALE : SIGNATURE DE LA CONVENTION DE LA MISE A DISPOSITION D'UN GARDIEN BRIGADIER AVEC LA COMMUNE DE BENET

M. le maire expose aux élus que la commune de Benet a recruté un policier municipal, celui-ci serait mis à disposition de la commune de Damvix pour une durée annuelle d'environ 270 heures à partir du 1^{er} septembre 2017. L'agent sera rémunéré par la commune de Benet, et la commune de Damvix remboursera la commune de Benet le montant des rémunérations, au prorata du temps de travail.

Il propose de signer la convention de mise à disposition du policier municipal avec la commune de Benet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide les termes de la convention et autorise sa signature.

3- PERSONNEL : MISSION HYGIENE ET SECURITE – NOMINATION DES ASSISTANTS DE PREVENTION

M. le Maire expose aux élus que dans le cadre de la mission « santé et sécurité au travail » le centre de gestion a accompagné la commune pour la mission d'inspection. L'objectif est de proposer toute mesure qui paraît de nature à améliorer l'hygiène et la sécurité au travail et la prévention des risques professionnels.

Il convient de désigner un ou plusieurs agent(s) chargé(s) d'assurer la mise en œuvre des règles d'hygiène et sécurité. il propose de nommer Mme Katia DURANCEAU et Mme Corinne LEGAGNEUX, assistants de prévention. Elles bénéficieront de formation avant leur prise de fonction et d'une formation continue.

Le conseil municipal, à l'unanimité, est d'accord pour nommer ces agents « assistants de prévention »

4- FINANCES : DECISION MODIFICATIVE N°1 – ECRITURE D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

M. le Maire propose d'adopter la décision modificative n°1 sur le budget communal comme suit :

Dépenses fonctionnement	
022 (dépenses imprévues)	-520
Ch 68/6811 (dotations aux amortissements)	520

Recettes investissement	
10222 (FCTVA)	-520
Ch 28/280421 (dotations aux amortissements)	520

Le conseil municipal vote la décision modificative telle que présentée

5- RAPPORT D'ACTIVITES DE LA CCVSA – APPROBATION DU DOCUMENT

M. le Maire présente le rapport d'activités de l'année 2016, et rappelle l'ensemble des actions menées pendant l'année.

6- TARIFS COMMUNAUX – REVISION

M. le Maire propose de réactualiser certains tarifs communaux.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents vote les tarifs communaux comme suit, applicables à compter du 1^{er} septembre 2017 :

- ▶ Cantine scolaire : 2.80 euros le repas enfant
5.00 euros le repas adulte extérieur et enseignants
- ▶ Garderie du matin, du soir : 1 euro la demi-heure
- ▶ Droits de place (sans changement) :
60 euros l'année par vendeur régulier
1.50 euro par jour de présence pour les vendeurs occasionnels
- ▶ Manifestations organisées par des commerçants sur les espaces publics : (pas de changement)
200 euros la manifestation.
- ▶ Redevance assainissement : (pas de changement)
 - Tarif abonnement 20 euros
 - Consommation jusqu'à 40 m³ : 0.35 euro
 - Consommation au-delà de 40 m³ : 0.98 euro
- ▶ Cimetière :
 - Prix de la concession pour 30 ans : 90 euros
 - Prix de la concession pour 50 ans : 110 euros
- ▶ Columbarium
 - Prix de la concession pour 15 ans : 250 euros
 - Prix de la concession pour 30 ans : 400 euros

7- DELIBERATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

▶ M. le Maire donne lecture du courrier de remerciements adressé par Mme Magali BLANCHARD, quittant le poste de directrice de l'école publique à la rentrée prochaine.

▶ M. Lelay Michel (le Pin 79) souhaite installer une aire pour enfants sur la commune du 2 au 20 août 2017. Un avis favorable a été émis et l'installation se fera sur le site de l'aire de loisirs. Une participation exceptionnelle de 50 euros sera demandée à M. Lelay. (participation pour l'utilisation et la consommation de l'électricité). Le conseil municipal valide cette autorisation d'installer une aire de jeux pour enfants et la facturation d'une participation exceptionnelle de 50 euros à M. Lelay Michel.

▶ le conseil municipal décide de vendre l'ordinateur Macbook Air, en l'état, acquis en 2014 à l'entreprise Garnier Motorcycles – Damvix au prix de 450 euros.

▶ Cantine scolaire : achat fourneau

M. J-P Bertrand présente le devis de la société Erco pour l'achat d'un four : montant HT 7 038.12 euros

Une présentation et démonstration du matériel a été faite à Mme Lambertson et à quelques élus. La commission école doit également être consultée pour avis.

Dossier à suivre.

▶ Bibliothèque : M. le Maire présente le devis de la société Strior (44) pour remettre à niveau l'informatique de la bibliothèque : montant total HT 3 854 euros.

Les élus souhaitent qu'un bilan d'activités de la bibliothèque soit présenté, avant d'engager cette dépense qui serait inscrite sur le budget 2018.

Fin de la séance à 20h30